

## NOTE sur les travaux historiques.

1<sup>re</sup> période.

Un Comité unique.

Ministère de M. Guizot.

L'institution des travaux historiques sous les auspices du Département de l'instruction publique remonte à l'année 1837, époque à laquelle un crédit de 120,000<sup>f</sup> fut mis pour la première fois à la disposition du Ministère pour leur être consacré. Un Comité fut chargé par lui de concourir sous sa présidence à la direction et à la surveillance des recherches et publications qui devaient être faites sur les documents relatifs à l'histoire de France.

Pour donner à ces recherches qui devaient s'étendre sur toute la France une marche efficace, on désigna dans les Départements un certain nombre d'hommes déjà connus par des travaux d'érudition, et qui, avec le titre de Correspondant, reçurent des instructions spéciales pour fournir une coopération utile. Le Ministre fit, en outre, appel aux Académies et aux Sociétés savantes existant alors en France. Les Préfets furent enfin invités à transmettre des renseignements précis sur la situation des dépôts d'archives confiés à leurs soins.

Le Comité unique établi dans le principe, avait pour but la recherche des documents de l'histoire politique et sociale de la France: on y joignit, peu de temps après sa création, un second Comité chargé de rechercher les documents de l'histoire intellectuelle et morale. Celui-ci, enfin, avait lui-même donné naissance à un troisième qui fut consacré à l'histoire des arts et monuments.

2<sup>e</sup> période.

Cinq Comités.

Ministère de M. de Salvandy.

Un arrêté du 18 décembre 1837 voulant donner plus d'importance et d'autorité aux travaux historiques

historiques en les rattachant à l'Institut, établit  
correspondant aux 5 classes de l'Institut  
cinq Comités, composés chacun de 12 à 15 Membres, savoir:  
Comité de la langue et de la littérature française;  
Comité des chroniques, chartes et inscriptions;  
Comité des sciences;  
Comité des arts et monuments;  
Comité des sciences morales et politiques.

- 3<sup>e</sup> période -  
Deux Comités.

Ministère de M. Villemain.

Cette organisation dura jusqu'en 1840, époque  
à laquelle les <sup>quatre premiers</sup> Comités furent réunis en un seul  
sous le titre de: Comité pour la publication des  
monuments écrits de l'histoire de France. On  
laissa, toutefois, en dehors le Comité des arts et  
monuments, qui continua d'exister séparément.  
Les réunions de chacun d'eux avaient lieu une fois  
par mois. Les événements de 1848 n'amenèrent  
de modification à cet ordre de choses qu'en ce  
qui concernait le personnel des Comités.

- 4<sup>e</sup> période -  
Un Comité unique.

Ministère de M. Fortoul.

L'arrêté du 14 septembre 1852 rendu par  
M. Fortoul, réunit les deux Comités en un seul,  
avec le titre de: Comité de la langue, de l'histoire  
et des arts de la France. Les trois sections de  
ce Comité, section de philologie, section d'histoire, section  
d'archéologie, tenaient tour à tour une séance au  
Ministère, les premier, deuxième et troisième, tandis  
de chaque mois (de Novembre à Août). Le quatrième lundi,  
avait lieu une réunion générale, dans laquelle  
étaient approuvées les décisions particulières prises par  
chacune des sections, et où le Comité discutait  
les projets les plus importants réservés par elles.  
Depuis le 5 Mai 1856, chacun des Membres du  
Comité, présent à la séance générale mensuelle,  
recevait un jeton de présence.

## Correspondants

Correspondants  
et Membres non résidents

Les Correspondants furent, dès l'origine, choisis, ainsi qu'il est dit plus haut, parmi les hommes déjà connus par des écrits ou des travaux importants. Leur nombre qui, dans l'origine était de 87, (rapport au Roi fin 1834) fut par la suite porté jusqu'à 300 : l'arrêté du 7 avril 1851 les a limités à 200.

Quelques uns d'entre eux ont le titre de Membres non résidents, et peuvent assister aux séances du Comité.

Les Correspondants ne sont pas spécialement attachés à une section ou à un Comité : ils envoient, chacun, suivant la nature de ses études, les documents qui leur paraissent devoir intéresser le Comité, et signalent les découvertes soit d'objets antiques, soit de manuscrits dont ils ont connaissance. Leurs fonctions sont purement honorifiques : ils reçoivent à titre gratuit le Bulletin qui rend compte des travaux du Comité.

Il existe au Ministère plusieurs publications ayant pour objet de rendre compte des travaux des divers Comités. Ce sont :

Le Bulletin archéologique, de 1840 à 1848. — 4 volumes

Extraits des procès-Verbaux du Comité des monuments écrits depuis son origine (jusqu'en 1848) — Un volume

Le Bulletin des Comités historiques, de 1849 à 1852; 8 volumes

Le Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France. (3 vol. parus depuis 1852)

Publications  
des Comités historiques.

L'initiative qu'a prise le Gouvernement en consacrant chaque année des sommes considérables (120,000) soit à des dépouillements d'archives, soit à des copies de documents, a donné, entre autres heureux résultats, une vive impulsion au goût des recherches historiques et archéologiques.

archéologiques; mais la plus grande partie de ces crédits a servi à continuer la publication de l'importante Collection des documents relatifs à l'histoire de France. Cette collection se compose à présent de

— 31 ouvrages terminés, formant 68 volumes  
(dans ce nombre 9 vol. de cartulaires, etc.)

— 12 ouvrages sont en cours d'exécution, savoir:

Mémoires militaires — 9 vol publiés

Biens État 3 vol

Lettres de Henri IV 6 vol

Négociations dans le Levant 3 vol.

Papiers Granvelle 9 vol

Successions d'Espagne 4 vol.

Lettres des Richelieu 2 vol.

Négociations avec la Toscane

Journal d'Olivier d'Ormesson

Trésor des Brunetto Latini

Cartulaires de Beaulieu.

Mystère du siège d'Orléans.

Les publications archéologiques entreprises sous les auspices du Ministère sont les suivantes:

Iconographie chrétienne

Constructions du château de Guillon

Peintures de S-Savin

Statistique de l'arrond<sup>is</sup> de Coul et Nancy

Monographie de N. D. de Najon.

Architecture monastique au moyen âge

publications

terminées

Statistique monumentale de Paris — 32 livr. publiées sur 40.

Monographie de N. D. de Chartres — 6 livr. publiées sur 12.

N — Ces deux derniers ouvrages ont été suspendus dans le courant de cette année